



## SYNDICAT CGT LGR-GIRARD

LE CARTO

Le Teil, le 20 septembre 2020

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Les salariés des cartonnages GIRARD, dit « Le Carto » sont en grève depuis le jeudi 10 septembre 00h00. Ils ont choisi de ne pas médiatiser leur lutte et de ne pas bloquer le site en espérant obtenir un véritable dialogue social. Les salariés sont conscients de l'esprit anti syndicaliste de leur direction.

Effectivement, au vu des expériences passées, les dirigeants du groupe LGR se servent de ces prétextes afin de discréditer et diaboliser le Syndicat, donc les Institutions Représentatives du Personnel. Alors que dans un même temps, ils ne remplissent pas leurs obligations légales concernant le droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité.

Leurs revendications portent sur une revalorisation salariale ; aucune augmentation n'a été octroyée depuis 2016. Les Négociations Annuelles Obligatoires ne sont que le reflet d'un pseudo dialogue social. Ils dénoncent également plusieurs délits d'entrave de la part de la direction qui nuisent au bon fonctionnement de leur CSE.

Lors de la dernière grève de 2016, la direction avait mis en place un plan de licenciement collectif de 7 salariés alors que le motif économique était injustifié et plus que douteux. 90 % du personnel s'était mobilisé durant 3 semaines consécutives afin de maintenir leurs emplois au sein de l'entreprise.

Les négociations étant totalement bloquées, leur délégué syndical avait proposé son licenciement et demandé en contre partie des solutions de reclassement. Curieusement, La direction avait trouvé des solutions.

**Du point de vue du syndicat « Le motif économique était inexistant ... !!! »**

Lors de cette négociation, les salariés avaient obtenu la mise en place « **d'une analyse des conditions de travail et des risques psychosociaux, et leurs conséquences sur la santé (physique et mentale) et la sécurité des salariés** ».

L'institut de recherche mandaté pour cette mission est agréé par le Ministère du Travail. Les conclusions de ce rapport sont accablantes. Elles dénoncent une politique industrielle inadaptée et un management ancestral. Ces dernières génèrent des risques psychosociaux et remettent en cause l'intégrité physique des salariés. Ces conclusions sont la preuve de tout ce que dénonce leur syndicat depuis sa création, il se positionne en lanceur d'alerte.

Il faut savoir aussi que la direction du site ne respecte pas le protocole de fin de grève 2011 signé par les deux parties, en présence de l'inspection du travail qui avait été mandatée par la Préfecture. Une des clauses de ce protocole spécifiait qu'une provision comptable qui avait été constituée suite à un litige avec un fournisseur Européen, serait réintégrée dans l'intéressement en cas de jugement favorable. La direction affirme avoir restitué le pourcentage du montant de cette provision dans le calcul de l'intéressement, alors qu'elle ne fournit aucun document sur les comptes de l'entreprise comme sur les modalités du calcul de l'intéressement. Rappelons que par le passé, la direction leur avait caché un retour de provision, cette dernière devait verser un complément de participation. Les salariés ont dû recourir à un rapport de force pour se faire entendre et obtenir gain de cause, ils n'ont plus confiance en leurs dirigeants.

De plus, le directeur du site se permet d'exercer des pressions en appliquant des sanctions sur les salariés protégés (mise à pied, avertissement). Ces sanctions sont injustifiées et infondées, assimilables à du harcèlement moral.

Au vu de cette situation très compliquée et épuisante, les salariés ont demandé et obtenu le soutien de leur ancien délégué syndical CGT, Philippe afin qu'il les conseille dans leurs démarches. Il ne faut pas oublier les pressions qu'il a subies au sein de l'entreprise. Pour rappel, beaucoup de preuves sur le sujet ont été fournies à l'inspection du travail depuis la mise en place du syndicat pour justifier ces affirmations.

A l'époque, l'inspection du travail avait refusé son licenciement, le Ministère du travail suite au recours hiérarchique de la direction avait confirmé cette décision. Aujourd'hui, c'est leur délégué syndical Aziz qui est exposé. Les salariés ne veulent pas que cette situation se reproduise.

**A ce jour, la direction refuse toutes négociations par conséquent, le syndicat CGT LGR GIRARD organise un rassemblement le lundi 21 septembre 2020 à midi avec assemblée générale des grévistes devant le portail de l'usine afin d'élaborer leur stratégie pour les jours à venir. N'oublions pas leur combativité et leur solidarité exemplaire.**